

Rapport public Parcoursup session 2024

IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle - en apprentissage (21194)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
IUT de Paris - Rives de Seine - Université Paris Cité - BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle - en apprentissage (21194)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	501	9

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Bulletins de première et de terminale	Bulletins de première et de terminale avec une attention particulière sur les notes de français et histoire-géographie, ainsi que les notes des matières principales de la spécialité de votre baccalauréat	Très important
	Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie	Bulletins. Moyenne générale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité de l'orthographe	Participation obligatoire aux entretiens d'admission et aux tests écrits s'ils sont organisés Bulletins	Important
	Capacité d'expression orale	Participation obligatoire aux entretiens d'admission et aux tests écrits s'ils sont organisés. Bulletins	Très important
	Appréciations des enseignants	Bulletins Fiche avenir	Très important
Savoir-être	Assiduité et appréciations des enseignants	Bulletins. Fiche avenir	Très important
	Ouverture aux problématiques sociales, culturelles, économiques	Fiche de renseignements complémentaires. Entretien de recrutement	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Réponse sincère et personnelle aux questions posées	Fiche de renseignements complémentaires (doit être obligatoirement renseignée)	Essentiel
	Choix du parcours	Fiche de renseignements complémentaires (doit être obligatoirement renseignée) Projet de formation motivé. Fiche Avenir	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Projet de formation	Projet de formation motivé	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements et expérience	Champ "engagement citoyen" de la fiche Avenir. CV	Important
	Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animation BAFA	Fiche de renseignements complémentaires (doit être obligatoirement renseignée). CV. Obtention en cours.	Important
	Attestation de formation aux premiers secours AFPS	Fiche de renseignements complémentaires (doit être obligatoirement renseignée). CV. Obtention.	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par le jury d'admission afin de l'aider dans ses travaux, et non s'y substituer.

Ce traitement, dont le paramétrage a été effectué par le logiciel EXCEL, en fonction des critères que les membres du jury d'admission ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures.

Cette première analyse de l'ensemble des dossiers permet de retenir une partie des candidatures pour une seconde phase de sélection reposant sur des entretiens individuels.

A l'issue de ces entretiens, d'une durée de 15 minutes, une note finale est attribuée via la prise en compte des éléments suivants : motivation du candidat, bulletins, fiche avenir et projet de formation, activités et centres d'intérêt.

Cette dernière étape a ainsi permis d'établir le classement définitif des dossiers de candidature.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La qualité des dossiers était globalement analogue à celle des sessions précédentes.

Le jury d'admission regrette toutefois certains décalages manifestes entre les appréciations des enseignants figurant dans la fiche avenir et celles des différents bulletins de Première et de Terminale.

Les contraintes calendaires rendent de plus en plus complexes les aspects logistiques inhérents à l'organisation des entretiens de sélection.

Il est en outre recommandé aux candidats de s'approprier pleinement le projet de formation motivé. Ce dernier doit davantage rendre compte de la motivation, de la bonne connaissance de la formation et du lien de cette dernière avec le projet personnel et professionnel. Il est enfin impératif de compléter la fiche de renseignements complémentaires qui permet au jury d'admission d'apprécier la motivation du candidat, ainsi que la section « Activités et centres d'intérêt ».

Signature :

Hassine MOUNGLA,

Directeur de l'établissement IUT de Paris - Rives de
Seine - Université Paris Cité